

## Investir dans l'or ou l'argent : les 6 clés pour débuter

Ruée vers l'or ! Les traditionnelles officines de la rue Vivienne ne désemploient pas. Epargnants inquiets, étudiants avides de gains, curieux venant faire estimer leurs vieilles pièces... Poursuivant leur folle ascension sur les marchés, les métaux précieux séduisent de plus en plus d'investisseurs. Guide pratique pour optimiser son placement.



Le prix d'une pièce ou d'un lingot est déterminé par le prix au poids du métal auquel s'ajoute une « prime » qui varie selon la rareté du produit, la demande, son état, les coûts de fabrication... (Photo Frédéric Scheiber/Hans Lucas Via AFP)

C'est l'heure de la pause déjeuner rue Vivienne à Paris, l'artère historique des spécialistes de l'achat et la vente de métaux précieux et la numismatique. L'heure de « la ruée vers l'or » dans l'une des boutiques quasi centenaire, où s'engouffrent brusquement une petite dizaine de personnes. Devant les comptoirs en bois, une cliente s'enquiert du prix de pièces d'or achetées par sa famille au Maroc du temps du protectorat, un autre voudrait acheter dans deux pièces « de bonne qualité ». Un homme commente le dernier record du cours de l'or : 133 euros le gramme ce mercredi 21 janvier. « C'est dingue », murmure-t-il. « Pendant ce temps, les assurances-vie ne rapportent plus rien », acquiesce son interlocuteur.

Dans une autre boutique de l'autre côté de la capitale, sur la place de la Nation, un étudiant en finance dresse le même parallèle. Il a fermé son assurance-vie dont la performance l'a déçu, pour tout miser sur les lingots d'or, convaincu que les cours continueront de monter sur le long terme. Faisant fi des recommandations de diversifier son épargne, le jeune homme a déjà amassé 70 grammes d'or dans le coffre-fort qu'il a fait installer chez lui. Depuis qu'il a lu que la Chine restreignait ses exportations d'argent, il s'intéresse aussi au métal blanc, plus abordable, et dont la demande augmente également. Il jette son dévolu sur des canadiennes pièces Maple Leaf, parmi les plus recherchées.

Valeur refuge par excellence, les métaux précieux attirent de plus en plus de particuliers inquiets de la situation géopolitique ou attirés par une flambée exceptionnelle des cours. Bonne ou mauvaise idée ? S'attend-on encore

à une hausse des prix ? Vaut-il mieux investir dans un produit physique ou « papier » ? Que faut-il savoir avant de repartir avec son lingot ? Voici quelques repères avant de se lancer.

## 1. Est-ce encore le moment d'acheter ?

S'offrir de l'or coûte cher. Deux fois plus cher qu'à l'été 2024. Le cours du métal jaune n'en finit pas de monter depuis la crise du Covid puis la guerre en Ukraine et la multiplication des tensions internationales. Tout laisse à penser que cette flambée va se poursuivre en 2026 : les achats d'or par les banques centrales portent toujours les cours, [rejoints de plus en plus par des investisseurs privés](#). Après avoir grimpé plus de 60 % l'an dernier, l'or a déjà gagné 13 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier !

Plus volatil, l'argent tend à répliquer le cours de l'or en l'amplifiant. Lui aussi poursuit sa folle ascension en ce début d'année : +35 %, après avoir bondi de 150 % en 2025. De quoi attirer l'attention de particuliers désireux de diversifier leurs investissements.

« Peu importe le timing, c'est toujours une bonne chose d'avoir de l'or dans une allocation d'actifs car en théorie, c'est un actif décorrélé des autres », estime [Thibault Delahaye](#), président du cabinet de gestion de patrimoine Delahaye Capital, qui déconseille en revanche l'argent du fait de sa volatilité. Mieux vaut fractionner ses achats, rappelle-t-il : « Si on se donne pour objectif d'investir 5 % de son patrimoine financier dans l'or, comme on l'entend couramment, on peut étaler ses achats sur six mois ou un an. »

## 2. Lingots, lingotins, pièces... comment faire son choix ?

Si l'on choisit d'investir dans l'or physique, l'offre présentée en magasin ou à la banque peut être impressionnante. Aux côtés des lingots d'un kilo figurent un cortège de lingotins plus légers, généralement de 10 grammes jusqu'à 500 grammes. Quel que soit le fondeur, ils doivent tous être composés d'or ou d'argent purs à 999,9/1.000.

Du côté des pièces, le choix est là aussi pléthorique : pièces françaises ou étrangères, certaines à cours légal, d'autres démonétisées... La pureté des pièces anciennes est généralement moindre, de l'ordre de 900/1.000 pour l'or, comme le 20 francs Napoléon. Du côté de l'argent, elle peut être encore plus faible, par exemple de 835/1.000 pour les francs Semeuse.

Le critère déterminant pour faire son choix est la prime associée à chaque produit. Le prix d'une pièce ou d'un lingot est en effet déterminé par le prix au poids du métal précieux auquel s'ajoute une « prime », qui varie selon la rareté du produit, la demande pour celui-ci, son état de conservation ainsi que les coûts de fabrication, transport et stockage... La taille du produit, qu'il s'agisse d'un lingot ou une pièce, a généralement un impact sur son prix : plus il est petit et coûte cher à produire, plus la prime tend à être élevée.

D'un produit à l'autre, la prime peut varier de moins de 3 % à 20 %, voire 30 % pour l'or. Et même jusqu'à 40 ou

50 % pour l'argent, qui est plus lourd et plus encombrant et donc plus cher à transporter et stocker. La prime peut même être nulle ou légèrement négative si le produit est en mauvais état.

Tout est ensuite question de budget. Les plus serrés s'orienteront vers des pièces en argent, dont certaines ne coûtent que quelques dizaines d'euros. Pour de l'or, il faut déboursier nettement plus. « La pièce la moins chère est le 10 francs Napoléon, actuellement à 500 euros environ, mais je ne la conseille pas car elle est assez difficile à trouver et la prime est particulièrement élevée, autour de 20 % », explique Antoine Tahar, directeur de l'agence Godot et fils rue Vivienne. Il recommande pour les petits budgets le « 20 francs Napoléon, qui s'échange autour de 800 euros, avec une prime qui tourne autour de 4 à 5 % ».

Le marché du lingot est en train de remplacer celui des pièces car la nouvelle génération est plus exigeante sur la traçabilité. Antoine Tahar, directeur de l'agence Godot et fils Paris 2

Le budget passe à 14.000 euros pour s'offrir l'un des plus petits lingotins d'or (10 grammes) et, logiquement, dix fois plus pour un véritable lingot d'or de 10 kg. Le lingot cumule les avantages : plus pur, généralement en meilleur état de conservation que des pièces, plus facile à revendre à l'étranger... « Le marché du lingot est en train de remplacer celui des pièces car la nouvelle génération est plus exigeante sur la traçabilité. Elle préfère un produit neuf avec un certificat du fondeur à des pièces abîmées », constate Antoine Tahar.

A moins de « chercher un potentiel numismatique », ajoute un vendeur d'une boutique voisine. Qui prévient aussitôt : inutile de s'intéresser aux pièces en euros rares, pour lesquelles il n'y a pas de demande. Mieux vaut viser les classiques : 20 francs Marianne, 10 ou 20 dollars, Souverain britannique, 50 pesos, etc.

Le lingot a cependant l'inconvénient d'être un unique produit impossible à revendre ou transmettre à la coupe. « Tout dépend du besoin et de la situation du client. S'il a trois enfants, je vais plutôt lui proposer trois pièces d'or qu'un seul lingotin », confirme Julie, responsable de l'agence Comptoir national de l'or Paris 12.

### 3. Quels papiers pour la vente ?

Quel que soit le produit choisi, il faut s'assurer qu'il soit vendu sous sachet scellé - à la fois pour le protéger et pour garantir sa valeur boursable - accompagné d'une facture du vendeur. Celle-ci doit être précieusement conservée, pour assurer la traçabilité du produit mais aussi pour bénéficier d'avantages fiscaux au bout de plusieurs années de détention.

Le lingot doit, lui, toujours être accompagné du certificat du fondeur. « Sans ce certificat, votre lingot ne pourra pas être revendu à un particulier, prévient Antoine Tahar. Nous vous le rachèterons moins cher pour le revendre à la fonte »

Du côté du client, on n'achète pas de l'or comme une baguette de pain. Les espèces ne sont pas souvent acceptées, même pour les petites sommes. Il faut fournir une pièce d'identité, et à partir de certains montants, remplir un formulaire pour fournir des informations personnelles, puis justifier la provenance des fonds : attestation de rachat d'une assurance-vie, acte notarié de vente d'un bien immobilier, impression d'un relevé de compte bancaire en cas de transfert depuis un livret d'épargne...

#### 4. Où stocker son trésor ?

Avant de repartir avec ses pièces ou son lingot, il faut avoir réglé la question du stockage. Plusieurs solutions existent, selon ses besoins : un coffre-fort chez soi pour ceux qui veulent minimiser les coûts, avoir son or à portée de main et ne craignent pas les cambrioleurs. Ou bien dans une banque pour une sécurité maximale. Ou au contraire hors système bancaire pour ceux qui craignent un blocage des banques.

Il est indispensable de comparer les prix - ceux que nous avons consultés varient autour de 200 à 400 euros par an pour un lingot - et les conditions d'accès à vos biens. Certains proposent un accès quasiment n'importe quand aux horaires de bureau, d'autres certains jours de la semaine, d'autres encore prévoient un délai d'attente de 2 à 3 semaines pour faire venir le lingot en agence.

#### 5. Et l'or ou argent en Bourse ?

Si la question du stockage de pièces ou lingots est dissuasive, ou bien si l'on cherche des conditions d'achat et de revente plus faciles, on peut s'exposer à l'or ou l'argent via des fonds. « On investit soit dans des trackers qui répliquent les cours du métal, soit dans des fonds OPCVM qui investissent dans des entreprises minières et qui auront tendance à amplifier les mouvements des cours », résume Thibault Delahaye.

Certains trackers (ou ETC) sont réellement adossés à de l'or physique acquis et stocké par la banque ou le gestionnaire, poursuit le conseiller. D'autres répliquent la performance du métal de manière « synthétique » sur les marchés à terme. Il s'agit alors de « swaps » qui exposent l'investisseur à un risque de contrepartie si la banque fait défaut.

Quant au support, « on peut investir via un compte titre sur tous les trackers et fonds ou bien via son assurance-vie, sur ce qui est référencé par son assureur », précise Thibault Delahaye.

#### 6. Quelle fiscalité ?

Si vous avez acheté de l'or ou argent physique, vous n'avez rien à déclarer jusqu'à la revente de vos produits. La fiscalité s'applique en effet uniquement lors de la cession et il faudra alors choisir le régime le plus avantageux : soit la taxe forfaitaire (dont la taxe sur les métaux précieux) de 11,5 % sur le prix intégral, soit une taxe de 37,6 % qui s'applique uniquement sur la plus-value, avec un abattement de 5 % par an et une exonération totale après 22 années de détention.

La facture d'achat est indispensable pour bénéficier de ce deuxième régime. Il est de toute manière essentiel de la conserver. « En l'absence de facture, on pourrait croire qu'il s'agit d'un lingot hérité et vous seriez alors soumis à une taxation de 60 % dans le cadre d'une succession rectificative ! », avertit Antoine Tahar.

A noter, la TVA à 20 % s'applique sur un seul produit : les lingots d'argent. Quant aux placements financiers, ils sont soumis à la flat tax.